

COMMUNE DE SAINT AUVENT  
**DEMANDE DE RESERVATION**  
**DE LA SALLE POLYVALENTE**

Nom du demandeur : .....

Ou

Nom de l'Association.....

Adresse : .....  
.....

Tel : .....

Nom de la personne à contacter : .....

Adresse : .....  
.....

Tel : .....

Date de la manifestation : .....

Nature de la manifestation :.....

**Assurance** : Chaque utilisateur devra justifier d'une attestation d'assurance couvrant sa responsabilité civile pour les accidents corporels et matériels pouvant survenir de lui-même comme aux tiers, pendant la durée de la location.

**Caution** : Pour chaque mise à disposition, un chèque de caution de garantie d'une somme de 300.00€ est à remettre à la mairie au moment de la signature de la convention d'utilisation de la Salle Polyvalente.

Il est rendu si aucune dégradation n'a été constatée à l'issue de la manifestation.

Dans le cas contraire, il servira en tout ou en partie à la remise en état et au nettoyage si nécessaire.

Un dédommagement supplémentaire serait en outre réclamé si le chèque de caution ne permettait pas de régler la remise en état.

Fait à

Le

Signature du demandeur,